



Soutenir le pastoralisme dans les pays du Sud : pistes d'actions pour un développement durable

.....
NOTE DE POSITIONNEMENT AFD – CIRAD –
GROUPE DE TRAVAIL SUR LE PASTORALISME



L'Année internationale des parcours et du pastoralisme invite à reconnaître l'importance des contributions des pasteurs à la sécurité et la souveraineté alimentaires, à l'adaptation au changement climatique, à la cohésion sociale et à la paix dans les territoires ruraux, et à la protection de la biodiversité à travers le monde. Dans cette note, les institutions signataires expriment leurs engagements communs à soutenir les acteurs privés et publics qui accompagnent le monde pastoral, notamment dans les pays en développement.

Nous, acteurs français signataires de cette note, réaffirmons notre engagement collectif à poursuivre, en fonction des souhaits de nos partenaires, dans la mesure des moyens que nous pouvons mobiliser nos soutiens à :

1. Rendre visibles les apports d'un élevage mobile pastoral pour la planète et les sociétés

- 1. Documenter** ses contributions économiques (sécurité alimentaire et nutritionnelle, emplois, revenus ruraux) pour éclairer les politiques publiques et les investissements.
- 2. Valoriser** ses services écosystémiques (biodiversité, fertilité des sols, bilan carbone neutre).
- 3. Faciliter** l'intégration des apports du pastoralisme dans les stratégies nationales et régionales (plans agricoles, politiques climatiques, budgets publics), en s'appuyant sur des données et des alliances avec les organisations d'éleveurs.

2. Renforcer la complémentarité agriculture-pastoralisme

- 4. Créer des espaces de concertation locale** entre agriculteurs et pasteurs pour co-gérer les ressources (eau, pâturages, résidus de récolte) et formaliser des accords équitables.
- 5. Développer des infrastructures agropastorales partagées** (points d'eau, aires de parage, unités de transformation) pour optimiser les complémentarités.
- 6. Encourager les systèmes de production intégrés** (cultures fourragères, agroforesterie) pour améliorer la résilience et la fertilité des sols.
- 7. Faciliter la mobilité** et sécuriser les droits d'usage des pasteurs et agropasteurs sur les terres collectives et les couloirs de transhumance.

3. Accompagner l'évolution du pastoralisme

- 8. Adapter les pratiques pastorales aux changements climatiques (mobilité ajustée, stockage fourrager, systèmes d'alerte précoce).
- 9. Moderniser les services essentiels (santé animale mobile, éducation adaptée, accès aux TIC).
- 10. Soutenir l'innovation et le développement des économies pastorales (filières locales, labels qualité, circuits courts).
- 11. Sécuriser la cohabitation des espaces agricoles et pastoraux par la documentation des droits coutumiers.

5. Investir dans la recherche et l'innovation

- 20. Financer des programmes de recherche-action sur les modèles agropastoraux (chaînes de valeur, productivité...).
- 21. Capitaliser sur les retours d'expérience des projets pilotes pour inspirer les politiques publiques.

6. Mobiliser les partenariats et le plaidoyer international

- 22. Amplifier la voix des acteurs agropastoraux sur la scène internationale pour défendre leurs droits et contributions.

4. Prévenir les conflits et renforcer la cohésion sociale

- 12. Instaurer/renforcer les mécanismes de médiation locale pour prévenir et régler les litiges et renforcer le dialogue.
- 13. Lutter contre les préjugés en mettant en avant et en soutenant les initiatives renforçant les solidarités et les liens sociaux entre communautés sédentaires et mobiles, entre urbains et ruraux impliquant les jeunes et les femmes.
- 14. Renforcer la résilience des communautés via des infrastructures agropastorales et une gouvernance locale inclusive.
- 15. Intégrer les besoins spécifiques des populations des territoires pastoraux, notamment des jeunes et des femmes, dans les cadres réglementaires et les politiques nationales et sous-régionales sectorielles.
- 16. Harmoniser les réglementations transfrontalières pour faciliter la circulation des troupeaux et des produits.
- 17. Renforcer les observatoires des territoires pastoraux pour produire des données actualisées.
- 18. Promouvoir des modes de gouvernance et de développement économique concomitant des aires protégées et du pastoralisme et ainsi prévenir les conflits pasteurs/faune sauvage.
- 19. Soutenir les plateformes de plaidoyer pour associer les organisations d'éleveurs aux négociations climatiques et forums sur la biodiversité.

Les différentes formes de pastoralisme contribuent à relever les grands défis auxquels est confrontée la centaine de pays qui accueillent ce mode d'élevage à travers le monde, en termes de souveraineté alimentaire, d'adaptation au changement climatique et d'inclusion sociale. Dans chaque contexte, cette contribution est bien plus importante lorsque des politiques et investissements publics sont conçus et mis en œuvre, avec tous les acteurs, dans la durée et aux différentes échelles de gouvernance : communales, nationales, voire sous-régionales.

1. Le pastoralisme : une solution pour des contextes difficiles



Constitués de déserts, de brousses, de prairies, de savanes, de forêts ou encore de toundra peu propices aux cultures, les parcours couvrent

54 %
de la surface
terrestre

dans tous les milieux, montagneux, méditerranéens, tropicaux et subtropicaux

(ILRI, IUCN, FAO, WWF, UNEP and ILC. 2021. *Rangelands Atlas*. Nairobi Kenya: ILRI; p 9)

► https://www.rangelandsdata.org/atlas/sites/default/files/2021-06/Rangelands_web%20%28144%20dpi%29.pdf



Dans plus de 100 pays, plus de

500
millions de
personnes

pratiquent une forme de pastoralisme

(UNCCD. 2024. *Global Land Outlook Thematic Report on Rangelands and Pastoralism*. United Nations Convention to Combat Desertification, Bonn.; p 15 + p 90)

► <https://www.unccd.int/resources/global-land-outlook/glo-thematic-report-rangelands-and-pastoralists>



Le pastoralisme repose sur la mobilité des troupeaux et l'usage de pâturages naturels dans des environnements marqués par une forte variabilité écologique : zones arides, steppes, savanes, montagnes ou régions froides. Présent sur tous les continents, il fait vivre des centaines de millions de personnes et **permet la valorisation de territoires où l'agriculture est peu productive (sols pauvres, altitude, aridité...), difficile, voire impossible.**

Le pastoralisme est un système dynamique fondé sur l'adaptation permanente. La mobilité des troupeaux permet d'optimiser l'accès à l'eau, aux pâturages et aux marchés. Pour remplir ces fonctions, la mobilité doit pouvoir s'appuyer sur des compétences avérées, des réseaux sociaux fonctionnels et des règles d'usage des ressources naturelles négociées, reconnues et appliquées.

Sur le plan économique, l'élevage pastoral permet, avec un minimum d'intrants, de transformer la végétation naturelle,

diffuse et très variable, en produits animaux essentiels peu coûteux à produire en termes d'investissements physiques (bâtiments, mécanisation, engrais).

Une solution pour nourrir, développer et préserver

Il contribue ainsi à la sécurité alimentaire et à la nutrition des populations rurales comme urbaines, y compris des plus vulnérables, par le biais de l'autoconsommation, des échanges et du commerce de bétail, de viande et de lait. **Localement, le pastoralisme est clé pour l'alimentation et les revenus des éleveurs et de leur famille, souvent isolés, et qui disposent de peu d'alternatives et de capacités d'investissement.** À l'échelle d'un pays ou d'une région, **le pastoralisme joue également un rôle essentiel dans l'approvisionnement en produits animaux des**

marchés régionaux et des métropoles.

Sur le plan écologique, il favorise le recyclage de la biomasse, l'entretien des paysages et la fertilité des sols. Sur le plan social, le pastoralisme structure des communautés et des territoires en les dotant de mécanismes de gouvernance collective permettant de gérer la rareté et la variabilité des ressources naturelles, et de prévenir les conflits. Il est le support de traditions structurantes que l'on retrouve dans les festivals, les mariages, les cadeaux, l'accueil des étrangers, les mécanismes de dons aux plus défavorisés.

Pour toutes ces raisons, l'Unesco a reconnu la transhumance comme **patri-moine culturel immatériel de l'humanité** en décembre 2023. Ce sont les modes d'élevage et les pratiques de gestion pastorale, les pratiques coutumières de gestion collective des territoires pastoraux, les savoir-faire liés à l'artisanat et à l'élaboration de produits alimentaires qui sont reconnus comme un apport à l'humanité.

La mobilité constitue le cœur du pastoralisme. Les déplacements quotidiens et saisonniers des troupeaux permettent de valoriser de vastes superficies de pâturages naturels en s'adaptant aux disponibilités des ressources là où, à l'inverse, un pâturage continu dans la durée induit une dégradation de l'écosystème. La capacité du pastoralisme à recourir à très peu d'intrants et à intégrer l'incertitude en fait une activité agroécologique et un levier stratégique pour le développement durable. La productivité du pastoralisme étant basée sur la mobilité, celle-ci gagne à être accompagnée plutôt que restreinte, surtout dans le contexte actuel de transformations majeures : croissance démographique, expansion agricole, urbanisation, exploitation minière, changements climatiques et tensions sécuritaires. Ces

transformations restreignent les espaces de mobilité et fragilisent les systèmes pastoraux, souvent contraints par des cadres politiques et fonciers inadaptés. Pour autant, les spécificités liées à la mobilité doivent être prises en compte dans les politiques publiques : identification et suivi des mouvements des animaux, gestion sanitaire et ses impacts potentiels sur la santé humaine ou sur le commerce international, questions de fiscalité, d'accès aux soins des populations concernées, d'éducation et parfois d'emploi des enfants, de conflits d'usage dans les territoires entre agriculteurs et éleveurs, entre faune sauvage et éleveurs.

L'élevage domestique, dominé par les systèmes pastoraux et agropastoraux, fournit près de 99 % des 6 millions de

tonnes de viande rouge consommées en Afrique de l'Ouest (FAO, 2020). Cependant, les retombées économiques aux niveaux national et territorial des systèmes d'élevage mobile, de la transhumance et du (semi-) nomadisme restent invisibles et pèsent peu dans les arbitrages alors qu'elles représentent une part essentielle de l'économie des territoires ruraux.

Rendre visibles les contributions positives (emplois, revenus, contributions à la souveraineté alimentaire et rôles de l'intégration de l'élevage dans les dynamiques territoriales) comme les besoins d'investissements dans les territoires concernés (en infrastructures, protection sociale, éducation, santé), avec des données claires, constitue donc un enjeu important.





► Vers une filière cachemire durable aux mains des éleveurs nomades

Dans la province de Bayankhongor en Mongolie, AVSF et ses partenaires – le réseau de coopératives Eeltei Baylag – développent depuis 2014 la première filière de cachemire durable au monde. Financé initialement par le FFEM et l'Union européenne, puis par Hermès, le projet appuie sept coopératives d'éleveurs nomades et leur faitière nationale. Ces organisations accompagnent les éleveurs pour améliorer la qualité de leur cachemire, développer sa transformation locale et négocier directement avec l'industrie du luxe des contrats pluriannuels à prix rémunérateurs, garantissant des conditions de production et de commercialisation durables et équitables, et permettant de réduire leur dépendance aux intermédiaires achetant la matière brute pour les industries chinoises.

► <https://www.avsf.org/projets/un-systeme-de-production-integre-de-cachemire-durable-en-mongolie/>

► Projet d'appui à l'offensive lait en Afrique de l'Ouest (Paolao)

Financé par l'AFD, le projet prévoit d'appuyer la Cédéao pour le pilotage et la mise en œuvre de sa stratégie régionale « filière lait local ». Outre un travail de plaidoyer réglementaire (révision du tarif extérieur commun applicable à la poudre de lait, exonération de TVA pour les produits laitiers réalisés à partir de lait local et les matériels nécessaires, élaboration d'une directive favorisant l'incorporation de lait local), le projet accompagne le développement d'investissements significatifs dans la filière lait locale aux niveaux régional, étatique et du secteur privé. Tout en opérationnalisant la plateforme régionale des acteurs de la filière lait, il permet la diffusion de connaissances sur les technologies laitières et les modèles économiques avec par exemple la mise en place d'actions pilotes. Enfin, il contribue à la promotion de la consommation du lait local avec des campagnes de communication et le développement d'achats institutionnels via les cantines scolaires notamment.

► <https://www.araa.org/fr/projets/projet-dappui-loffensive-lait-en-afrique-de-louest-paolao>

► Transformation du lait local dans le nord du Sénégal : le projet Asstel

Financé par l'AFD et mis en œuvre par le Gret avec ses partenaires locaux, le projet Asstel a soutenu la structuration de la filière lait local des zones pastorales du nord du Sénégal à travers la mise en place d'un service de collecte et d'alimentation animale. Avec la Laiterie du Berger, unité semi-industrielle qui a tout misé à sa création en 2006 sur la collecte de lait local, puis une coopérative de producteurs de lait, la production a été développée et la concertation renforcée pour négocier un juste prix du lait. La diversification des activités économiques des femmes et le renforcement de leur pouvoir d'agir via l'épargne crédit et l'alphabétisation ont également permis de visibiliser leur rôle stratégique au sein des familles et dans la filière.

2. Des capacités d'adaptation sans pour autant émettre du carbone



Les pâturages comptent pour

30 %

des stocks mondiaux de carbone organique du sol

(FAO)

► <https://www.fao.org/newsroom/detail/fao-launches-the-international-year-of-rangelands-and-pastoralists-2026-to-strengthen-these-ecosystems-and-support-the-people-who-sustain-them/fr>



Le pastoralisme a toujours été pratiqué dans des milieux soumis en majorité à une très forte variabilité du climat. Avec les effets du changement climatique, cette variabilité augmente, et concerne la hauteur de précipitations, le calendrier et la répartition spatiale des pluies, ainsi que les températures. **Malgré ce contexte de plus en plus défavorable, la flexibilité que permet la mobilité des hommes et des troupeaux demeure le cœur des stratégies d'adaptation des populations pastorales en leur permettant d'accéder**

à des ressources naturelles de qualité et de participer activement aux réseaux d'échanges sociaux et économiques avec les communautés locales et au niveau régional. Cette stratégie de déplacement pour tirer parti d'environnements changeants, qu'il s'agisse d'événements extrêmes ou de changements progressifs, ne peut être efficace que si l'accès à l'eau, aux pâturages, aux marchés, aux intrants et aux services est sécurisé et donc négocié avec les autres usagers concurrentiels.

En matière d'atténuation, l'élevage, de manière globale, participe à hauteur de 12 % des émissions mondiales d'origine anthropique de gaz à effet de serre selon la FAO¹. Toutefois, les émissions varient selon les modes de production et les travaux récents du Cirad² et de ses partenaires, conduits au Sénégal et au Niger, montrent que **le bilan carbone des territoires pastoraux sahéliens est proche de l'équilibre**. Dans ces régions, le stockage de carbone dans les sols et dans la végétation des parcours compense entièrement les émissions de gaz à effet de serre des animaux liées à leur alimentation et au dépôt de leurs déjections. À l'échelle de la planète, les parcours et les prairies sont des puits de carbone qui stockent environ 30 % du carbone organique.

Dans le contexte d'une diminution constante des surfaces pastorales disponibles (urbanisation, extension agricole), accélérée par les changements clima-

tiques qui accentuent les phénomènes de dégradation des terres, des solutions, qui concernent et bénéficient aussi bien aux agriculteurs qu'aux éleveurs, existent pour sécuriser l'accès de troupeaux pas-

S'adapter, c'est bouger

toraux aux ressources alimentaires : maintien des contrats oraux entre éleveurs et agriculteurs pour la valorisation des résidus de récolte, engagement des pasteurs eux-mêmes dans l'agriculture pour diversifier les risques, implantation de cultures fourragères commerciales, stockage de foin ou de sous-produits de cultures, ou complémentation alimentaire par l'apport ponctuel de concentrés. Alors que des pasteurs deviennent

agriculteurs, un nombre croissant d'agriculteurs deviennent éleveurs avec des phases souvent obligatoires de mobilité de leur cheptel. L'évolution en cours d'un monde pastoral strict vers un monde agropastoral, associant plus et mieux agriculture et pastoralisme mobile, n'est possible que si l'accès aux parcours et la capacité de mouvement des éleveurs sont maintenus.

Dans plusieurs pays, les ranchs ont été présentés comme une alternative à la mobilité pastorale. Pourtant, lorsque des investissements de ce type ont été mis en œuvre, notamment dans un cadre privé, l'ampleur des surfaces clôturées (en milliers d'hectares) a pu générer des tensions sociales liées à l'accaparement de terres par des investisseurs³, le plus souvent étrangers au territoire, heurtant les consensus historiques de gouvernance foncière et créant des entraves aux déplacements des troupeaux exclus.



© Régis Defurnaux (AVSF)

[1] FAO. 2023. Pathways towards lower emissions – A global assessment of the greenhouse gas emissions and mitigation options from livestock agrifood systems. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc9029en>

[2] Assouma, M. H., Lecomte, P., Corniaux, C., Hiernaux, P., Ickowicz, A., & Vayssières, J. (2019). Territoires d'élevage pastoral au Sahel : un bilan carbone avec un potentiel inattendu d'atténuation du changement climatique. *Perspective*, (52), 1–4. <https://doi.org/10.19182/agritrop/00082>

[3] Les investisseurs étrangers à l'assaut des terres agricoles africaines. <https://journals.openedition.org/echogeo/12008>

En outre, et parallèlement aux troubles sanitaires que la concentration accentue, les ressources fourragères produites sur ces espaces clôturés se sont presque toujours révélées insuffisantes pour les charges animales, générant rapidement la dégradation de la végétation au demeurant pas assez diversifiée face aux irrégularités des saisons et du climat. Même dans le cadre d'une gestion collective, le ranching constitue tout au plus une option permettant la mise en défens de parcelles fourragères, mais ne saurait se substituer à des pratiques de gestion des parcours pastoraux de plus grande ampleur, basées sur des complémentarités saisonnières entre différentes zones agroécologiques.

Par exemple, les besoins annuels de la demande intérieure de Côte d'Ivoire sont d'environ 200 000 bovins. Pour un taux d'exploitation de 10 % par an, il serait

nécessaire d'élever 2 millions de têtes dans des ranchs, sur des terres qui ne seraient pas plus facilement valorisées par l'agriculture. Avec une capacité de charge de 2 hectares par tête, nécessitant malgré tout une complémentation à partir d'aliment bétail acheté ou de cultures fourragères, il faudrait sécuriser 4 millions d'hectares, soit 40 000 km², représentant plus d'un dixième de la Côte d'Ivoire, équivalent à la surface totale des aires protégées et à un quart de sa Surface agricole utile (SAU). Ce calcul est également transposable dans d'autres pays côtiers⁴.

Face aux déséquilibres écologiques, il est nécessaire de documenter pour éclairer les acteurs sur le terrain comme les politiques publiques. Pour cela, des systèmes d'information et d'alerte adaptés aux contextes locaux peuvent être déployés. Suivre la situa-

tion fourragère, l'état des points d'eau, les aléas (sécheresses, inondations), les risques sur les routes et l'évolution des prix, en s'appuyant sur des réseaux d'information et sur l'usage généralisé du téléphone, permet aux pasteurs et aux gestionnaires de l'espace de prendre des décisions éclairées.

Aligner l'action publique sur les évolutions climatiques et sociales en permettant le maintien du niveau nécessaire de mobilité constitue un enjeu pour la résilience des territoires pastoraux et la prévention des crises pastorales : réguler sans bloquer, encadrer les flux transfrontaliers, renforcer les services mobiles de santé animale et d'éducation, sécuriser les points d'eau et le foncier pastoral, prévenir des risques de feux, et intégrer la résilience dans les réponses d'urgence comme de long terme.

➤ L'initiative Pastoreg

Coordonnée par l'Iram et l'IRD avec le soutien du Comité technique foncier & développement (2020-2024) financé par l'AFD, l'initiative Pastoreg a créé un cadre de dialogue politique entre trois territoires pastoraux méditerranéens : la région du Drâa-Tafilalet au Maroc, les gouvernorats de Médenine et Tataouine en Tunisie, et les alpages de l'Isère en France. À travers des missions d'expertise collective réunissant acteurs locaux et institutions régionales, elle a permis de co-construire⁵ des propositions pour faire reconnaître les communs pastoraux dans les politiques publiques, renforcer la gestion collective des parcours et accompagner l'adaptation des systèmes d'élevage au changement climatique.

➤ Pour en savoir plus : <https://www.foncier-developpement.fr/publication/regulations-pastorales-et-changements-climatiques-regards-croises-entre-territoires-pastoraux-au-maroc-en-tunisie-et-en-france/>

➤ À la suite du Pepisao I, le Pepisao II, appui à l'Osemaos : Observatoire des systèmes d'élevage mobile en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Financé par l'AFD, la 2^e phase du projet « Élevages et pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique de l'Ouest » (Pepisao II) accompagne l'**Observatoire des systèmes d'élevage mobile en Afrique de l'Ouest et au Sahel**. Cette plateforme, pilotée par la Cédéao, le Cilss, l'Uemoa et les organisations régionales de producteurs, constitue un dispositif de collecte, de traitement et d'analyse de données aux fins de production et de diffusion ciblée d'informations crédibles d'aide à la prise de décisions éclairées d'ordre politique, économique et social sur le pastoralisme.

➤ https://www.praps-cilss.org/content/download/4709/35651/version/1/file/Note+de+Synthe%CC%80se+re%CC%81gionale_Version+Finale_020319+%281%29.pdf

➤ Le projet Cassecs

Coordonné par l'Isra et le Cirad au sein du Pôle pastoralisme et zones sèches (PPZS), et s'appuyant sur un consortium de 18 partenaires, le projet Cassecs (2020-2024) a été financé par le programme DeSIRA de l'Union européenne dans six pays sahéliens : Burkina Faso, Niger, Sénégal, Tchad, Mali et Mauritanie. Les données produites sur le bilan carbone des systèmes agro-sylvo-pastoraux permettent aux États de mieux quantifier l'impact climatique de l'élevage et de respecter leurs engagements volontaires de réduction de leur empreinte carbone dans le cadre de l'Accord de Paris. Ce projet se prolonge aujourd'hui en Afrique de l'Est via un partenariat Cirad-Ilri.

➤ <https://www.ppzs.org/projets/termine/cassecs>

[4] Brigitte Thébaud, Christian Corniaux, « Le ranching en Afrique de l'Ouest : quelles questions se posent ? », AFL-NCG-Cirad-Praps, février 2019. <https://acting-for-life.org/note-technique-le-ranching-en-afrique-de-louest/>

[5] Il a en particulier accompagné l'élaboration d'une vision partagée des évolutions des systèmes d'élevage de la région débouchant sur la stratégie régionale portée par les États et la région. <https://www.foncier-developpement.fr/publication/strategie-regionale-de-developpement-des-elevages-et-de-securisation-des-systemes-pastoraux-en-afrique-de-louest-et-au-sahel/>



© Imageo-Parry/Francin-2025

3. Reconnaître le rôle majeur du pastoralisme dans la préservation de la biodiversité



Dans l'Union européenne,

84 %

des habitats de prairies et pâturage semi-naturels sont dans un « état défavorable » et

45 %

continuent à se détériorer

(Biodiversity Information System for Europe)

► <https://biodiversity.europa.eu/europes-biodiversity/nature-restoration/habitats-to-be-restored/grasslands>



Le pastoralisme favorise le maintien de paysages ouverts et limite l'effritement, créant ainsi une mosaïque d'habitats favorable à une grande diversité d'espèces végétales et animales. Grâce aux déplacements saisonniers des troupeaux et au savoir-faire des bergers, la pression exercée sur les milieux reste le plus souvent modérée, ce qui permet la régénération des pâturages et soutient la richesse floristique. En Afrique subsaharienne, on considère depuis les années 1990 que l'élevage pastoral a contribué à retarder le processus de désertification⁶.

Les feux de brousse constituent un phénomène écologique naturel des sa-

vanes africaines, mais leurs effets sur la biodiversité sont contrastés. Lorsqu'ils surviennent en début de saison sèche, leur faible intensité favorise la repousse des herbes, stimule certaines espèces végétales et aide au maintien de paysages ouverts. À l'inverse, les feux tardifs, plus intenses, détruisent davantage la végétation ligneuse, compromettent la survie des jeunes arbres et augmentent les risques de mortalité humaine et animale. **Le pastoralisme joue un rôle positif : en pratiquant des brûlis précoces et contrôlés, les éleveurs limitent l'accumulation de biomasse sèche, réduisent les risques de feux tardifs et participent à l'équilibre des écosystèmes.**

[6] Le foncier pastoral au Sahel, des mobilités fragilisées.
<https://journals.openedition.org/bagf/3049>

Les espaces pastoraux jouent un rôle essentiel dans la conservation de la biodiversité face aux pressions en augmentation des activités humaines (expansion agricole, expansion urbaine) et aux effets du changement climatique qu'elle subit. **L'enjeu n'est pas d'opposer**

protection stricte et pratiques pastorales, mais de **construire des modèles de gestion intégrée** fondés sur la concertation, l'adaptation et une connaissance fine des écosystèmes.

L'efficacité des mesures de protection de la nature dépend alors largement de la capacité des gestionnaires de ces espaces à associer les acteurs locaux dans l'élaboration de nouvelles règles de gestion des ressources, et à reconnaître la valeur écologique des savoir-faire traditionnels.

Ancré dans les écosystèmes de savanes ou des steppes, le pastoralisme offre une alternative aux approches strictement conservationnistes et protectrices.

En privilégiant le partage de l'espace et les mobilités saisonnières, l'élevage

sur parcours permet de concilier préservation de la biodiversité, activités productives et maintien de modes de vie pastoraux dignes. Le pastoralisme et l'agropastoralisme contribuent ainsi à des trajectoires durables pour les ter-

ritoires ruraux, et permettent de concilier la fourniture de services écologiques, économiques et sociaux. Lorsque la demande en produits pastoraux est très dynamique et que les prix sont élevés, comme pour la filière cachemire en Mongolie, il peut arriver que les objectifs économiques des éleveurs, ou des politiques publiques inadaptées (subventions ciblées sur des objec-

tifs trop court-termistes sans prendre en compte les enjeux de pérennisation de l'activité par exemple) conduisent à une surexploitation des parcours. Dans des cas similaires de filières d'exportation, des outils de certification environnementale des produits pastoraux peuvent être des outils puissants de réduction des pressions de pâturage et de développement de bonnes pratiques de gestion des parcours.

Des approches de conservation concertées peuvent permettre de concilier préservation de la biodiversité et activités pastorales



© Matar Ndour (AVSF)

► Analyse des expériences et des innovations dans les techniques de réhabilitation des parcours dégradés à l'échelle régionale

La réhabilitation des terres pastorales dégradées avec les pasteurs et l'élevage pastoral constitue ainsi un enjeu majeur pour assurer la souveraineté de l'Afrique de l'Ouest en protéines animales et garantir la durabilité et la résilience des écosystèmes et des populations de la région (Cédéao, 2022). Les inventaires de gestion durable des terres, réalisés avec l'appui de l'Iram et du Cirad, mettent donc en avant des pratiques agricoles ou forestières au détriment des pratiques pastorales. Pourtant l'usage pastoral des terres de parcours mérite une attention particulière compte tenu de l'importance des superficies qu'elles représentent et l'activité économique qu'elles génèrent. Les travaux ont eu pour objectif de produire une évaluation collective des diverses pratiques promues par les pays du Sahel en vue d'améliorer l'efficacité et les impacts des actions menées au titre de l'objectif de gestion durable des paysages.

► https://etp5-praps2.org/IMG/pdf/etp5_fiche_technique_-_himo-pastoral-vf.pdf

► Le Projet One Limpopo One Health au Mozambique

Le Cirad contribue à la conservation de la biodiversité dans le cadre du projet OLOH financé par l'AFD et le FFEM, et mis en œuvre par la Peace Parks Foundation. L'initiative accompagne les acteurs de la zone tampon du parc national du Limpopo au Mozambique en s'appuyant sur des approches participatives. Inscrit dans une démarche intégrée de santé des territoires au service du bien-être des communautés locales, ce projet vise à renforcer la gestion durable des ressources naturelles tout en favorisant la coexistence entre les populations et la faune sauvage.

► <https://www.ffem.fr/en/projets/integration-enjeux-sante-humaine-animale-ecosystemique-one-limpopo-one>

4

Accompagner l'évolution des relations sociales et économiques entre communautés sédentaires et mobiles



Au Sahel,

90 %

de la couverture
des besoins
en viande rouge et

70 %

du lait sont fournis
par l'élevage mobile

► <https://www.banquemondiale.org/fr/news/opinion/2024/11/05/why-pastoralism-matters-more-than-ever-for-the-sahel-and-west-africa-future>



© Kamikazz

Au niveau d'une exploitation agricole ou d'un territoire rural, lorsque la spécialisation conduit à la séparation des productions animales et végétales, on perd en fertilité organique des sols et en valorisation fourragère des sous-produits et des assolements. Les exploitations accroissent leur dépendance aux produits industriels (engrais minéraux, aliments du bétail). Initier, réinitier ou renforcer l'association agriculture-élevage, favoriser les complémentarités entre agriculteurs et pasteurs, permet de limiter ces externalités négatives et de rendre les systèmes de production plus robustes.

En Afrique, **les complémentarités entre agriculteurs et pasteurs font l'objet d'accords anciens entre communautés sédentaires et transhumantes**. Par des « contrats » de fumure, les troupeaux sont parqués pour la nuit ou pour des périodes plus longues sur les champs auxquels ils restituent la matière organique issue de la vaine pâture des résidus de récoltes et de la végétation des communs et interstices non cultivés du terroir. Ces complémentarités entre éleveurs et agriculteurs passent aussi par

la fourniture des bœufs de travail, la constitution des troupeaux villageois, leur gardiennage, les échanges de viande et de lait contre céréales, l'accès à des terres cultivables pour les pasteurs, etc. En l'absence de clôture des parcelles agricoles, le risque que des animaux mal surveillés provoquent des dégâts sur les cultures non récoltées est pris en compte (calendrier d'arrivée des troupeaux, délimitation des zones de parcours et de parage, commission de règlement des dégâts...).

Loin d'être figées, ces relations sont dynamiques. Dans toutes les régions agricoles d'Afrique de l'Ouest et du Centre, les surfaces cultivées (annuellement ou en arboriculture) s'étendent du fait de la démographie et de la mécanisation, des aménagements hydro-agricoles se créent, les effectifs des cheptels villageois augmentent, ces troupeaux villageois ont eux-mêmes besoin d'effectuer de petites transhumances, des ranchs se constituent par privatisation de communs, la matière organique des résidus de culture est « privatisée ». Les espaces

et les itinéraires pastoraux disponibles pour les pasteurs transhumants s'en trouvent grandement modifiés. Ces évolutions impliquent une mise à jour des accords, prenant en compte les nouvelles contraintes foncières, climatiques, sociales, économiques, dans lesquels l'ensemble des acteurs, agriculteurs et éleveurs en particulier, ainsi que les autorités (élus municipaux et représentants de l'État), doivent être impliqués pour une meilleure reconnaissance et mise en œuvre. Les plans d'occupation et d'affectation des sols des communes de la vallée du fleuve Sénégal en sont un exemple.

La mobilité pastorale contribue aux économies locales et crée de l'emploi

Sécuriser la mobilité passe par une reconnaissance juridique impartiale et évolutive des espaces pastoraux et des mécanismes de gouvernance associant éleveurs, autorités locales et autres usagers. Une mobilité organisée s'appuie sur des aménagements, des parcours, des points d'eau et des couloirs de passage dans les terroirs agricoles reconnus et sécurisés juridiquement. Historiquement gérés collectivement, ils structurent les itinéraires et préviennent les conflits sous réserve d'être repensés avec la participation de tous les acteurs d'un territoire lorsque les contextes changent.

► L'AFD soutient depuis de nombreuses années les investissements et politiques publiques favorables à un élevage productif, rémunérateur et respectueux de la nature

Au Tchad, l'AFD a accompagné la relance des investissements en hydraulique pastorale et la sécurisation de la mobilité des troupeaux qui ont éclairé l'élaboration de stratégies nationales d'hydraulique pastorale (Tchad, Niger, Mali). Les travaux ont ensuite porté sur des projets pastoraux de troisième génération comme le Pastor, intégrant les différentes dimensions du développement pastoral, notamment les actions en santé humaine et santé animale, l'aménagement des territoires agropastoraux, l'éducation des enfants de pasteurs, la résilience aux crises à travers le soutien à la Plateforme pastorale du Tchad. Financé par le fonds DeSIRA de l'Union européenne, **le projet Accept : Adapter l'accès aux ressources agropastorales au Tchad** (2019-2024), projet de recherche appliquée, a produit des connaissances, testé et évalué des innovations et proposé des outils d'aide à la décision pour la gestion collective des parcours et la prévention des conflits. Il a encouragé la fabrication d'aliments pour le bétail, le développement de cultures fourragères (comme le *maralfalfa*) et l'amélioration de l'accès à l'eau.

► <http://www.plateforme-pastorale-tchad.org/>

► Appuyer la mobilité du bétail pour favoriser l'accès aux ressources pastorales et aux marchés

Mis en œuvre par Acting for Life en consortium avec 22 partenaires territoriaux (organisations d'éleveurs, société civile, inter-collectivités), le projet Pamobarma (2018-2022) a couvert neuf pays d'Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Nigéria et Togo. Financé par l'AFD et l'Union européenne, il a sécurisé plus de 2 000 km de pistes à bétail et aménagé des infrastructures pastorales et marchandes transfrontalières. En renforçant la concertation et la gestion entre collectivités locales et organisations pastorales, ce projet a démontré que des politiques adaptées peuvent améliorer la résilience des agropasteurs et la performance économique des systèmes d'élevage mobile.



© Imégeo-Parry/Françin - 2025

5. Renforcer la cohésion sociale sur les territoires pour prévenir efficacement les conflits



Seulement

2 %

de la violence totale en Afrique est directement liée aux conflits entre agriculteurs et éleveurs

(Krätli, S and Toulmin, C, 2020, *Farmer-herder conflict in sub-Saharan Africa* ? IIED, London.; p7)

► <https://www.iied.org/sites/default/files/pdfs/2021-01/10208IIED.pdf>

En Afrique de l'Ouest et du Centre, l'augmentation de l'insécurité devient une contrainte majeure pour le monde agropastoral. Cette **insécurité affecte autant les agriculteurs que les éleveurs pasteurs**. Face aux violences, **plusieurs millions de personnes ont dû quitter leurs villages** pour rejoindre des villes secondaires, capitales ou pays frontaliers, perdant accès à tout ou partie de leur capital (terre, animaux). Ceux qui sont restés sont soumis à une nouvelle gouvernamentalité locale qui entrave fortement leur vie quotidienne et leurs activités économiques. Qu'ils se soient déplacés ou non, ils font tous face à des **violences multiformes** (vol de bétail, enlèvements, assassinats ciblés ou de masse) qui fragilisent les systèmes de production agricole, et mettent en péril l'existence même du pastoralisme.

Depuis une décennie, les éleveurs font l'objet d'une **stigmatisation croissante**,

dans les discours institutionnels et politiques, comme dans les instances locales, en raison de la part très limitée d'entre eux qui a rejoint les groupes armés, soit par radicalisation, soit par la recherche de revenus en réaction à une **économie politique historiquement défavorable aux éleveurs et négligeant leurs droits**. Cette stigmatisation **a pour effet d'alimenter un cercle vicieux, d'accentuer les conflits pour l'accès aux ressources et de miner la cohésion sociale**. Rétablir une économie politique plus équitable aurait pour effet de traiter les causes profondes des conflits agriculteurs-éleveurs, et ainsi de priver les entrepreneurs politiques de tous bords autant que les groupes armés de leur capacité d'instrumentalisation et/ou de recrutement. Prévenir les conflits d'accès aux ressources devient dès lors un enjeu majeur de renforcement de la cohésion sociale sur les territoires.

La prévention des conflits s'appuie sur des **outils d'animation, de dialogue, de médiation et de formation**. Il s'agit de changer les représentations individuelles et collectives pour éviter les crispations entre différentes communautés dues à des malentendus, à des perceptions négatives, à des accusations récurrentes et à des récits négatifs associés au pastoralisme. Ces outils offrent une palette très large de solutions, dont la conclusion d'accords sociaux rigoureux, négociés, révisables, durables, clarifiant les droits et les devoirs et organisant les mécanismes de résolution des différends. Ces processus peuvent ensuite

Changer les représentations contribue à renforcer la cohésion sociale au niveau des territoires ruraux

être complétés par des outils de planification territoriale permettant de développer des infrastructures structurantes.

Ces approches sensibles aux conflits ont pour objectif de **renforcer les connecteurs entre les sociétés**, afin de favoriser une compréhension mutuelle. À ce titre, la participation des jeunes et des femmes est essentielle en tant que piliers actifs de la transformation et de la pérennité du pastoralisme et de l'agropastoralisme. Elle renforce l'innovation, la transmission des savoirs et la cohésion sociale.

► Le projet I Yéké Oko en République centrafricaine

Mis en œuvre de 2019 à 2023 dans la préfecture de Mambéré-Kadéï (ouest de la RCA) par un consortium réunissant la Croix-rouge française, le Norwegian Refugee Council, Action contre la faim, Care et l'Iram, avec un financement de l'AFD, le projet I Yéké Oko a accompagné le retour progressif des éleveurs centrafricains réfugiés au Cameroun depuis la crise de 2014. Pour prévenir les tensions avec les agriculteurs, des comités de gestion des espaces agropastoraux ont été créés, permettant une médiation décentralisée des litiges et une évaluation plus équitable des dégâts champêtres, renforçant ainsi le dialogue intercommunautaire et réduisant les frustrations entre parties prenantes.

► <https://www.iram-fr.org/ouverturepdf.php?file=capitalisation-iyoko-iram-1692713165.pdf>

► Le projet Khaïma en Mauritanie

Financé par la facilité G5 Sahel avec le soutien de l'AFD (2023-2028), le projet Khaïma est mis en œuvre par un consortium réunissant le Gret et deux structures mauritaniennes, Eco-dev et Tenmiya, dans les moughataa de Timbedra et Djigueni (Hodh Ech Chargui). Cette région accueille plus de 90 000 personnes déplacées, rapatriées ou retournées depuis l'émergence des conflits au Mali en 2012. Le projet vise à renforcer la cohésion sociale et prévenir les tensions en combinant infrastructures agropastorales, ingénierie sociale participative, formation professionnelle des jeunes et des femmes, appui-conseil pastoral et promotion de la gouvernance locale.

► <https://gret.org/projet/appui-aux-dynamiques-agro-pastorales-dans-le-hodh-ech-chargui-mauritanie/>

► Rebâtir la cohésion sociale entre communautés agricoles et pastorales dans des contextes d'insécurité : le projet Apac en Afrique de l'Ouest

Financé par le Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (2024-2025), le projet Apac est mis en œuvre par Acting for Life et ses partenaires locaux dans plusieurs territoires transfrontaliers : Guinée, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo et Bénin. Face à l'intensification de la mobilité pastorale vers les pays côtiers liée à la crise sahélienne, il vise à réduire les tensions entre éleveurs mobiles et communautés agricoles d'accueil. En combinant dialogue intercommunautaire, appui aux moyens d'existence, gestion concertée des ressources et actions sur les représentations sociales, Apac contribue à restaurer la confiance et prévenir les conflits.



© Imagéo-Parry/Francin-2025

6. Donner aux parcours et aux pasteurs leur juste place dans les politiques et investissements publics



En 2023, la part de l'élevage dans la production brute agricole représente près de

80 % **48 %** **41 %**

en Mongolie,

au Tchad,

au Pérou

(FAO Stat)

Les politiques pastorales sont des composantes clés des politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle, de souveraineté alimentaire, de balance commerciale et de cohésion nationale et sous-régionale.

Le pastoralisme est fondamental pour les systèmes alimentaires et doit être accompagné par des politiques coordonnées.

Les politiques publiques permettant de tirer le meilleur parti des mobilités pastorales doivent prendre en compte différentes échelles territoriales et leurs dimensions multisectorielles.

Une approche articulant des niveaux de gouvernance locale, nationale et régionale est indispensable. **Des mesures de politiques commerciales, foncières, sanitaires et environnementales doivent être intégrées.** Différents acteurs (éleveurs, agriculteurs, élus,

fonctionnaires) doivent être impliqués dans les processus décisionnels, de la conception à la mise en œuvre.

À ce titre devraient être considérés :

- **La révision des cadres juridiques** (politiques foncières, lois et codes pastoraux) traitant des droits fonciers et droits pastoraux, de l'affectation des sols dans une commune, de la sécurisation des communs, des itinéraires et calendriers de déplacements des troupeaux, des redevances à acquitter...
- **L'inclusion des pasteurs dans les différents niveaux des politiques pastorales**, par l'association de leurs organisations professionnelles dans les instances locales, nationales et sous-régionales...
- **Le financement des infrastructures nécessaires à l'application des codes**, à la conduite et à la commercialisation des animaux (balisage des itinéraires et des espaces, points d'eau adéquats de la mare au forage, parcs de tri et d'embarquement routier des animaux, marchés à bétail), en prenant en compte leur localisation, leur conception, leur gestion, leur maintenance...

• **Les services techniques et économiques** délivrés aux éleveurs dans l'objectif d'améliorer leurs revenus (conseils d'élevage, améliorations génétiques, conseils vétérinaires y compris par des auxiliaires communautaires de santé animale, informations et conseils sur les marchés et les parcours...), l'accès aux **services de base pour les familles** (santé, éducation, y compris internat).

• **Les mesures aux frontières** des États et des sous-régions : accords transfrontaliers, circulation des troupeaux à l'intérieur des espaces régionaux.

• **Les politiques commerciales et la fiscalité** sur les produits animaux pour promouvoir les filières locales et les protéger du dumping des produits et sous-produits des marchés mondiaux (viande et poudre de lait écrémé réengraissée en matières grasses végétales).

› La Stratégie régionale pour le développement des élevages et le Forum Nouakchott+10

Piloté par le Cilss, la Cédéao et l'Uemoa avec l'appui de l'AFD, de la Banque mondiale, du Comité technique foncier & développement et de plusieurs autres bailleurs, le Forum Nouakchott+10 s'est tenu en novembre 2024 réunissant plus de 400 participants dont 15 ministres et une centaine de leaders d'organisations pastorales. Les débats qui s'y sont tenus ont été largement alimentés par les organisations régionales (RBM-Apess-Roppa) qui avaient organisé en amont de larges concertations avec leurs membres dans huit pays et au niveau régional pour consolider leurs analyses et propositions. La déclaration de Nouakchott+10 engage les États et les différents acteurs à promouvoir une gouvernance territoriale concertée des ressources, sécuriser la mobilité pastorale, renforcer les complémentarités agriculture-élevage et mettre en œuvre la Stratégie régionale pour le développement des élevages et la sécurisation des systèmes pastoraux en Afrique de l'Ouest adoptée en 2024. L'appui à l'opérationnalisation se fait par le Pepisao II.

› <https://www.foncier-developpement.fr/publication/webdocumentaire-nouakchott10-une-decennie-d'action-pour-les-communauts-pastorales/>

› Le projet Nomads for Life en Mongolie

Financé par le FFEM et mis en œuvre par AVSF et le Cirad (2026-2030), le projet Nomads for Life vise à instaurer une gestion territoriale concertée des pâturages en Mongolie. Il s'appuie sur l'élaboration de plans d'action territoriaux co-construits avec l'ensemble des acteurs locaux : éleveurs et leurs organisations, autorités publiques et industriels. Ces plans définissent des actions collectives portant sur le suivi de l'état des pâturages, le développement de services aux éleveurs, la régulation des troupeaux et des usages, ainsi que l'amélioration de l'accès aux marchés.

› <https://www.avsf.org/en/pays-action/mongolia/>

Le Groupe de travail sur le pastoralisme

Depuis 2023, des organisations françaises engagées dans les pays du Sud ont constitué un Groupe de travail sur le pastoralisme. Ce groupe réunit Acting for Life (AFL), Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF), le Cirad, le Gret, Inter-réseaux développement rural, et l'Iram. Il a pour objectif de partager les expériences et faire circuler l'information, pour renforcer les liens entre acteurs, et de participer à l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux. (IYRP 2026), notamment en soutenant l'engagement des organisations d'éleveurs et de leurs partenaires nationaux et régionaux.



Le groupe AFD finance et accélère les transitions pour un monde plus juste, sûr et résilient, en s'engageant pour les populations avec ses partenaires, partout dans le monde. Fort de ses entités complémentaires – l'Agence française de développement pour les financements publics, Proparco pour l'investissement privé responsable, et Expertise France pour l'expertise technique – le Groupe répond à tous les enjeux liés au développement durable. Engagé dans plus de 160 pays ainsi que dans les Outre-mer, il adapte ses interventions aux réalités du terrain, soutenant activement les initiatives locales. Avec plus de 4 000 projets alignés sur les Objectifs de développement durable (ODD), le groupe AFD, au nom des Français, mobilise tous les acteurs engagés dans le développement économique et la préservation des biens communs : le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes ou encore la santé mondiale. Du côté des autres, pour un monde en commun.



Le Cirad est l'organisme français de recherche agronomique et de coopération internationale pour le développement durable des régions tropicales et méditerranéennes. Avec ses partenaires, il co-construit des connaissances et des solutions pour des agricultures résilientes dans un monde plus durable et solidaire. Il mobilise la science, l'innovation et la formation afin d'atteindre les Objectifs de développement durable. Il met son expertise au service de tous, des producteurs aux politiques publiques, pour favoriser la protection de la biodiversité, les transitions agroécologiques, la durabilité des systèmes alimentaires, la santé (des plantes, animaux et écosystèmes), le développement durable des territoires ruraux et leur résilience face au changement climatique. Présent sur tous les continents dans une cinquantaine de pays, le Cirad s'appuie sur les compétences de ses 1 800 salariées et salariés, dont 1 240 scientifiques, ainsi que sur un réseau mondial de 200 partenaires. Il apporte son soutien à la diplomatie scientifique de la France.

Les références de ce document
peuvent être retrouvées
via ce QR code :



www.afd.fr

Twitter : @AFD_France – Facebook : AFDOfficiel – Instagram : afd_france
5, rue Roland-Barthes - 75 598 Paris Cedex 12 - France
Tél. : +33 1 53 44 31 31